Session II : introduction

Autor(en): **Ern, Hartmut**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Boissiera : mémoires de botanique systématique**

Band (Jahr): **47 (1993)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-895435

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

175e anniversaire du Jardin botanique de Genève
Colloque international sur le thème
Nature et Jardins botaniques au XXIe siècle
Genève — 2-4 juin 1993

SESSION II — INTRODUCTION

Hartmut Ern

Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs,
Chers Collègues,

Je vous remercie beaucoup pour l'invitation de participer à ce colloque et j'aimerais féliciter les Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, à l'occasion des 175 ans de leur existence, ceci au nom de mes collègues du Jardin et Muséum botanique de Berlin-Dahlem.

Les sujets de notre session sont les structures et les ressources des jardins botaniques. Avant d'aborder ces sujets fondamentaux pour chaque jardin botanique, il nous paraît utile d'essayer de définir en quelques mots ce qu'est à notre avis un jardin botanique, car les structures des différents types de jardins sont extrêmement diverses. Un jardin botanique est tout d'abord dirigé et contrôlé par un ou plusieurs botanistes qui assurent que les collections vivantes soient constituées selon un système strictement scientifique. Cela implique que tout le matériel vivant acquis: graines, bulbes, scions ou plantes entières doit être documenté, c'est-à-dire qu'il doit provenir d'une source connue. La qualité d'une collection sera d'autant plus élevée que le taux de plantes ou diaspores venant de la nature sera important, car le matériel provenant de jardin, qui prédomine dans les *index seminum* classiques, comporte presque toujours un certain risque d'hybridité. En prélevant du matériel dans la nature, on doit par ailleurs toujours prendre soin de ne pas mettre en danger la survie de la population utilisée. En plus du contrôle sur l'acquisition des plantes, le botaniste est responsable de la dénomination correcte de chaque espèce et de son placement correct, notamment dans le cas d'une collection structurée selon des critères géographiques ou écologiques. Ces travaux ne peuvent être réalisés sans accès à une bibliothèque spécialisée, contenant les Flores, les monographies et les périodiques indispensables. L'existence d'un herbier nous semble également très désirable et nous préconisons la création d'un herbier horticole dans chaque jardin botanique.

On considérait jadis que la publication annuelle d'un *index seminum* était pour ainsi dire indispensable pour un jardin botanique digne de ce nom. Il nous semble qu'on a largement surestimé l'importance de cet instrument coûteux et que l'énergie et le temps investis dans sa production

© CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES DE GENÈVE 1993

n'étaient pas toujours à la mesure de son utilité réelle. Nous recommanderions plutôt la publication d'inventaires des collections vivantes et en même temps une modification fondamentale de la politique d'échange de plantes et de diaspores entre jardins botaniques, sur la base de tels inventaires. Citons à titre d'exemple le catalogue de plantes du jardin botanique de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas), récemment paru. La gestion électronique des données, que le prix toujours plus modeste des ordinateurs met à la portée de tous, facilite d'ailleurs considérablement l'élaboration de tels inventaires. Les éléments structuraux mentionnés ci-dessus (personnel scientifique, bibliothèque spécialisée, herbier horticole, inventaire des collections vivantes, gestion électronique des données), ne peuvent pas tous être réalisés dans chaque jardin botanique, car les ressources nécessaires ne sont pas toujours disponibles.

Les conférences de cette session traiteront d'ailleurs du côté financier de ce sujet, mais les jardins peuvent et doivent collaborer pour mieux faire face à leurs tâches. Une telle coopération peut s'organiser aussi bien au niveau international que national. Les exposés se proposent de nous montrer l'organisation de ce genre d'échanges, qui peuvent résulter de telles considérations.